



Mutuelle : encore des augmentations et des changements pour les salariés

A compter du 1^{er} juin 2026, les options 1, 2 et 3 deviennent les options A, B et C. Les agents ont désormais jusqu'au 31 Mai pour faire leur choix. A défaut c'est le niveau de garantie le plus bas qui s'appliquera.

Ce changement est la conséquence directe de l'accord signé entre la Poste et la CFDT, FO, CGC qui s'ajoute au transfert de la MG vers la CNP assurance lucrative.

La couverture de base offrant un niveau de garantie largement insuffisant, absorbée par la recherche de rentabilité CNP, la « surcomplémentaire » devient quasiment obligatoire pour les salariés. Il s'agit donc bien d'une hausse du coût de la Mutuelle pour les agents si l'on veut bénéficier de garanties correctes. Pour rappel, la couverture de base obligatoire est de son côté passée de 38,80 euros à 45,39 en deux ans soit 16%. On aimerait bien qu'il en soit de même pour nos salaires.

Faute d'une politique ambitieuse en matière de recrutement, la population « postale » vieillit. Conséquences : plus de besoins en matière de couverture santé et

moins de recettes. Si le discours patronal pointe les agents, pour la CGT, la hausse des cotisations Mutuelle est le résultat d'une détérioration des conditions de travail et d'une politique en matière d'emploi qui compromet les recettes. Enfin, le désengagement du patronat dans le financement de la Sécurité Sociale (cadeaux fiscaux et baisses de cotisations patronales soit 211 milliards par an comme le pointe le rapport de la commission d'enquête du Sénat met à mal les remboursements de santé, le financement des retraites et la protection en cas de perte d'emploi ou d'accident de la vie



La CGT avec les personnels revendique :

- La prise en charge par l'employeur à 100 % du contrat de base,
- L'intégration de toutes les garanties dans le contrat de base, sans option surcomplémentaire,
- Le 100 % Sécurité Sociale,
- L'alignement des garanties entre cadres et employés,
- Le maintien de la couverture santé pour les retraité(e)s de La Poste aux tarifs des actifs,
- 10 000 embauches de jeunes en CDI par an minimum.

Comment faire ?

Pour effectuer le changement, il faut se rendre sur votre espace personnel CNP Assurance. Une version papier sera également envoyée au domicile des salariés fin avril. Après le 31 Mai, c'est le contrat de base hors option qui s'appliquera automatiquement en l'absence de choix d'option. Pour connaître les tarifs, rendez-vous sur le site de la CNP à partir du 1^{er} avril.

OPTION	SALARIE	ENFANT
A	3,22 EUROS	1,22 EUROS
B	13,50 EUROS	8,91 EUROS
C	23,59 EUROS	14,60 EUROS

Bien qu'il y ait un rééquilibrage des garanties, c'est automatiquement une augmentation des cotisations de base + option, selon le choix de l'agent, de 7.49% à 26.32% pour un employé seul à 2000€ brut mensuel et de 8.22% à 29.68% pour un cadre à 3000 € brut mensuel.

- Ces options s'ajoutent au contrat de base (% du salaire brut)
- Gratuité à partir du 3ème enfant
- Le conjoint s'il n'est pas couvert pas un contrat d'entreprise cotise au même tarif que le salarié

TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES

A la Poste, les salariés des classes 1, 2 et 3 ne vivent plus correctement de leur travail. Une seule solution : bloquer les prix et augmenter les salaires

La CGT appelle les personnels à signer massivement la pétition CGT adressée au groupe la Poste pour l'ouverture immédiate de négociations salariales. [Lien pétition](#)

Mutuelle, essence, alimentation, les dépenses incompressibles augmentent considérablement. Il y a urgence à ouvrir des négociations sur les salaires. La dernière séquence a été un camouflet pour la Poste avec une décision unilatérale. Face à l'urgence, l'ensemble des organisations syndicales doivent appeler à l'ouverture immédiate de négociations.

Pour rappel :

+ 0,7% d'augmentation générale pour les salariés des classe 1 et 2
+ 0,4% d'augmentation générale et + 0,6% « au bon vouloir » de la hiérarchie pour la classe 3

INSUFFISANT POUR FAIRE FACE AUX DEPENSES DU QUOTIDIEN



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

